

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00123392	Commune	MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	jeudi 13 février 2025 à 13h20
Installation	UDI 001545 VAL DE TARDOIRE	par :	NICOLAS LECOMTE
Point de surveillance	0000002261 LES DOGNONS	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	43 LES DOGNONS	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	8,9 °C		25	
Chlore libre	1,3 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	1,5 mg(Cl ₂)/L			

Analyses effectuées par: LABORATOIRE QUALYSE

Type de l'analyse : D1FAL

Code SISE de l'analyse : 00127925

Référence laboratoire : 25021201304101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélobimétrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,1 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	183 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Aluminium total µg/l	13 µg/L		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123392)

Eau ne respectant pas les exigences de qualité pour le paramètre conductivité. Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement.

Limoges le 21 février 2025

 Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE